

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Directeur de l'édition:
Marcel Pépín

Bienvenue veaux, vaches, cochons, couvées...

Chez nous, la plupart des gens, pour ne pas dire tout le monde, se plaignent constamment des coûts croissants de l'alimentation mais se soucient peu ou prou des causes qui peuvent les provoquer.

Ainsi, la semaine dernière, le ministre Jean Garon annonçait avec une bonhomie qui lui sied à merveille que le gouvernement avait l'intention d'inciter les agriculteurs québécois à accroître leur production animale et à viser à l'autosuffisance en matière de grains de provenance en augmentant les subventions pour les parcs d'engraissement et l'achat d'outillage agricole.

A quelqu'un qui lui demandait s'il s'agissait là d'une question de climat, le ministre a répondu sans ambages qu'il s'agissait plutôt d'une question de mentalité. "Au Danemark, avec un climat sensiblement pareil au nôtre, il y a quatre millions de Danois et huit millions de cochons." La réponse ne demande aucun commentaire.

D'ailleurs, ce que répète le ministre n'est pas nouveau. Il y a plus d'une décennie qu'on tente de convaincre les cultivateurs québécois tant d'augmenter leur production animale que de diversifier leurs cultures fourragères de manière à réduire la dépendance du Québec vis-à-vis l'Ouest canadien. Actuellement, le Québec importe 80 pour 100 de sa consommation

bovine. L'an dernier, les éleveurs québécois de pores, bovins, volailles, etc. ont utilisé en tonnes de grains provenant de l'Ouest à peu près la moitié de la totalité des grains utilisés pour l'alimentation animale au Québec.

Et l'on ne parle pas du panier de provisions alimentaires québécois dans lequel entrent environ 50 pour 100 de produits de l'extérieur.

Pendant ce temps, quelque 450 manutentionnaires et préposés aux grains du port de Montréal continuent allègrement une grève qui a débuté le 22 mai dernier faisant par là pointer la menace d'une pénurie de grains de provenance au Québec pour l'hiver prochain.

Notons qu'il s'agit là de la plus longue grève dans le domaine, le gouvernement fédéral s'étant pressé de mettre le nez dans celles de Prince Rupert et Vancouver bien avant un délai aussi long.

A ce moment-ci, on peut se demander ce que l'on veut faire du port de Montréal. Veut-on en faire un monument historique ou veut-on anéantir l'importance qu'il a en matière agricole au profit d'autres moyens de transport?

Il reste donc que le port de Montréal, manipulant plus d'un million et demi de tonnes de grains de provenance par année, sa paralysie menace de créer une situation fort sérieuse si

elle se prolonge. S'il est toujours bloqué à l'automne, ses silos ne pourront être remplis pour les mois d'hiver et les consommateurs se retrouveront le bec à l'eau, la capacité d'entreposage des autres ports de Québec, Trois-Rivières, Sorel et Prescott n'étant pas suffisante pour étayer la demande.

Le prix des grains étant déjà à la hausse, depuis quelque temps, il doit forcément subir la pression découlant de dépenses additionnelles au chapitre du transport. On imagine mal, par exemple, comment un meunier forcé de faire des centaines de milles de plus pour aller s'approvisionner en grains puisse charger le même prix au consommateur. Et l'on imagine mal que le fermier puisse faire mieux.

A cette situation se greffe une récente décision de la Commission canadienne du blé, le grand manitou en la matière, qui a décidé de revenir, à compter du 1er août de cette année, au système des quotas d'avant 1973-74.

Ce système, qui avait été aboli à l'époque à la suite d'une lutte de plusieurs décennies de la part des producteurs agricoles de l'Est canadien, faisait que les coûts des grains de provenance (blé, orge, avoine destinés à l'alimentation animale) étaient beaucoup plus élevés pour les éleveurs québécois que pour leurs collègues de l'Ouest.

Si ce système devait être à nouveau remis en vigueur, c'est au moins \$25 millions qu'il pourrait coûter à l'économie québécoise, à ce seul chapitre.

Autre fait à souligner. Il se produit au Québec une certaine quantité de grains de provenance. Une forte partie de cette culture est approvisionnée dans les silos du port de Montréal. Qu'arrivera-t-il alors si la grève se poursuit. Une autre perte de taille à envisager.

Quoi qu'il en soit, l'industrie agricole étant la plus importante dans l'économie québécoise, les propos du ministre Garon tendent, encore une fois, la perche aux producteurs. En offrant de doubler le maximum des subventions au bétail et de défrayer 30 pour 100, jusqu'à concurrence de \$12,000 les achats de moissonneuses-batteuses, le gouvernement fait un grand pas en avant, même s'il omet de mentionner qu'une partie de ce programme est financée par le gouvernement fédéral à même les fonds libérés par l'abandon de la subvention du transport des grains de provenance vers l'Est du pays. Mais c'est là un petit détail qui, pour le moment, ne doit pas préoccuper le ministre Garon, au moment où il dit ignorer ce que tout cela pourrait coûter.

Paul LACHANCE

revue de presse

■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Trudeau doit partir

A partir du moment où son gouvernement a été défait en mai, la sagesse conventionnelle manifestée instantanément par les prophètes et commentateurs voulait que M. Pierre Trudeau demeure à la tête du parti libéral jusqu'après le référendum du Québec. M. Trudeau, on l'a dit et répété, ne songerait pas à démissionner avant que le peuple du Québec ait exprimé son opinion sur la question que le Parti québécois va lui poser.

Le rapport entre le référendum et le fait que M. Trudeau est chef de l'Opposition n'a jamais été démontré de façon convaincante, et encore moins discuté. Il faut présumer que ceux qui sont convaincus que M. Trudeau doit rester jusqu'au référendum croient aussi qu'en tant que leader libéral il serait en meilleure posture pour défendre la cause fédéraliste, ou que les fédéralistes québécois se sentiraient abandonnés. Ces arguments ne tiennent pas devant un examen sérieux.

En tant qu'ancien premier ministre, M. Trudeau aurait toutes les occasions possibles de se faire

entendre. Si par ailleurs il demeurerait au Parlement (Dieu préserve son successeur de cela) il aurait la Chambre des Communes comme forum. Mais c'est au Québec, et non à Ottawa, que va se livrer la bataille pour gagner le cœur et l'esprit des Québécois. S'il faisait campagne pour le fédéralisme, M. Trudeau pourrait parcourir les routes de sa province natale et, comme citoyen, avoir autant d'influence qu'il en aurait comme chef de l'Opposition.

Il est difficile de concevoir M. Trudeau à la tête des libéraux dans une prochaine élection. Sous son leadership, le parti libéral est impossible à renouveler. S'il est clair pour tous — comme ce serait le cas — que M. Trudeau se retirera immédiatement après le référendum, quelle influence aurait-il sur le vote en restant à son poste? Aucune. En fait, un nouveau leader libéral choisi avec l'appui des libéraux du Québec aurait un impact plus grand que n'en pourrait avoir un Pierre Trudeau fatigué qui, après tout, présidait à Ottawa quand le Parti québécois a accédé au pouvoir au Québec.

Les séparatistes pourraient tenter de faire passer la démission de M. Trudeau comme la confirmation de la théorie selon laquelle le Québec et le reste du Canada sont incapables de vivre ensemble. Mais c'est là une distorsion séparatiste de la vérité, dont on peut facilement démontrer la fausseté. Les mêmes séparatistes tenteront de dire que la défaite de M. Trudeau aux élections fédérales a été une répudiation du Québec par le Canada. On ne peut éviter ces arguments facétieux — que M. Trudeau soit ou non leader libéral le printemps prochain, quand le PQ, finalement, trouvera le courage de tenir ce référendum longtemps attendu.

Evidemment, c'est au parti libéral à décider de son leadership. Cette décision comporte plusieurs facettes, et notamment l'existence de successeurs de première qualité à M. Trudeau. Mais ce qui est certain, c'est qu'il n'est pas essentiel que M. Trudeau reste à son poste jusqu'à ce que le Québec ait voté.

The Ottawa Journal

Bonne chance, M. Stanfield

Pour se laisser convaincre d'accepter la tâche ingrate d'étudier la question de l'ambassade du Canada en Israël, tout en pacifiant les Arabes courroucés et en contentant les Israéliens, M. Robert Stanfield a sûrement dû faire appel à toute sa loyauté envers le parti conservateur.

C'est là une tâche peu agréable, c'est le moins qu'on puisse dire. Et ce qui est pire, c'est que M. Stanfield doit être conscient, comme le reste du Canada, du fait que sa véritable mission est entièrement différente de celle qui a été annoncée officiellement. Sa vraie tâche, c'est de sauver la face du Canada, pendant que celui-ci fait rapidement marche arrière après la ridicule décision prise par M. Joe Clark de déplacer l'ambassade de Tel Aviv sur Jérusalem, décision qui a pour résultat de soulever l'indignation des Arabes. En toute honnêteté, il faut dire que M. Clark admet

maintenant avoir "parlé trop vite", faisant ainsi montre d'un certain courage politique.

M. Stanfield, d'une façon ou d'une autre, doit faire comprendre aux Etats arabes que le Canada veut maintenir avec eux des relations normales, qu'il ne songe pas à prendre parti pour un côté plutôt que pour un autre dans le conflit du Moyen-Orient, mise à part la ferme position selon laquelle Israël a le droit d'exister. Il doit exprimer le respect du Canada pour les nations qui se sont développées très rapidement, même avec l'aide de millions de pétrodollars, et qui ont encore bien du chemin à faire.

Par ailleurs, il doit leur faire comprendre que les Canadiens détestent le genre de chantage utilisé récemment par les Etats arabes, le Fonds monétaire arabe et le chef de la guérilla Yasser Arafat. Certains hommes d'affaires se sont peut-être précipités à

Ottawa pour exhorter le gouvernement à céder aux pressions plutôt que de perdre des contrats et des avantages commerciaux, mais la plupart des Canadiens étaient enragés, et à bon droit.

Il est peu probable que les menaces de l'Organisation de libération de la Palestine fassent plier le Canada. Mais il est regrettable que le monde arabe se soit hâté de menacer le Canada par tous ces différents moyens, rendant ainsi difficile pour ceux d'entre nous qui s'opposent au déplacement de l'ambassade de le dire ouvertement sans avoir l'air de céder au chantage. Le recours au chantage était une regrettable erreur, et les Canadiens ne sont pas prêts de l'oublier.

Si M. Robert Stanfield réussit à apaiser toutes ces hostilités des deux côtés, ce sera un triomphe remarquable. Nous lui souhaitons bonne chance.

The Tribune

Un compromis difficile

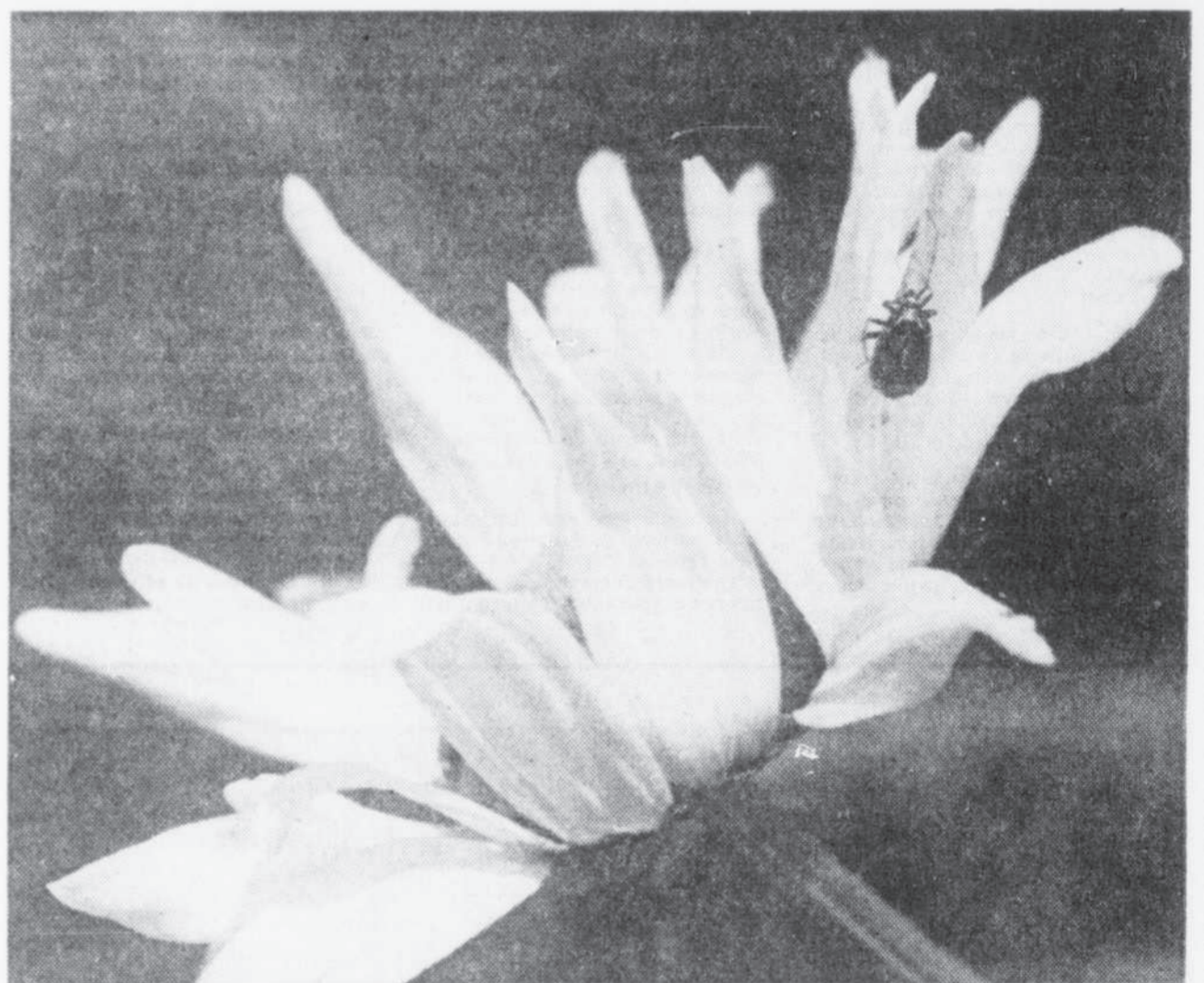
A la conférence au sommet de sept nations, le premier ministre a participé à un difficile compromis en acceptant, de la part du Canada, des engagements qu'il ne sera pas facile de tenir. De par une entente signée en mars dernier avec l'Agence internationale d'Énergie, les importations nettes de pétrole seront réduites, d'ici la fin de l'année, à 150,000 barils par jour, au lieu d'environ 200,000. Pendant la période de cinq ans qui suivra, le taux annuel moyen de croissance doit être réduit à 1 pour cent par année.

En théorie, la hausse des prix devrait imposer une forme de rationnement, même si celui-ci

n'est pas très équitable. Mais en fait, il y a eu déjà des hausses très substantielles dans les stations-service.

Les Etats-Unis, comme chacun sait, sont dans les affres du rationnement de l'essence. Mais les Canadiens, en dépit des récits d'horreur qu'on voit tous les soirs à la télévision, croient encore que cela ne peut se produire ici. Si on en croit les sondages effectués dans les villes de l'est, les marchands n'ont aucune difficulté à vendre les grandes voitures. Pour un nombre considérable d'acheteurs, le prix de l'essence n'est pas encore un facteur décisif quand il s'agit de choisir un modèle de préférence à un autre.

The Winnipeg Free Press



Elle sait en tirer son profit

Le Soleil, Jean Vallières

notes de lecture

Le théâtre chez les détenus

par Laurent LAPLANTE
(collaboration spéciale)

Le cachot n'empêche pas Villon d'enfanter ses poèmes. Pourquoi? Parce que, écrit Léo Ferré, "l'homme seul ne rit pas; il lui arrive de pleurer". Et les vers de Villon sont des pleurs solitaires, avec, à l'occasion, l'humour en prime.

La détention n'empêche pas non plus Jules Fournier de persister dans son éditorialisme belliqueux. Pourquoi? Parce que rien ne vaut la solitude pour ancrer certains hommes dans leur credo essentiel. Et Fournier, de toute évidence, faisait partie de ceux-là. Et pas Gallilée.

L'histoire des géolés, si on insistait davantage, dégorgerait aisément des dizaines d'autres exemples de carrières entamées ou poursuivies dans les prisons et peut-être fécondées par la privation de la liberté. Dans la fresque que composeraient ces multiples évocations, peut-être l'illustration la plus fascinante serait-elle, conformément à la chronique, celle de l'astronome Le Verrier découvrant Neptune du fond de sa cellule, par le seul entêtement de ses calculs. Non, la prison ne parvient pas toujours à détruire l'esprit.

Dans un premier temps, on ne s'étonne donc que modérément si une pièce de théâtre s'élabore dans un terreau aussi aride que celui du pénitencier d'Archambault. De la Grèce comme du Chili, du Goulag comme du franquisme, d'autres chants se sont élevés dans un

air aussi raréfié et à l'encontre d'une répression plus systématique encore. Puis, en y réfléchissant à deux fois, on voit émerger de la pièce osée par les détenus d'Archambault d'autres caractéristiques. Et l'on constate vite que plusieurs de ces traits, inattendus et stimulants, ne se retrouvent guère dans ce qu'on pu produire d'autres milieux carcéraux.

La pièce "Y a rien là" sourd d'un travail d'équipe. Premier relief peu banal. Productions collectives et milieu de détention, en effet, ne coexistent guère. Au chapitre du brassage des personnalités, de l'harmonisation des valeurs, de l'osmose des expressions, la création collective exige, on le comprendra, plus que la prison n'a l'habitude de tolérer. Lorsque création il y a derrière les barreaux, il en surgit donc le plus souvent une oeuvre stricte et douloureusement individuelle. On imagine mal Soljenitsyne rédigé en caucus ou Moustaki mis en musique par un comité! A Archambault, il en fut autrement: les isolés se sont unis.

En plus de créer de façon collective, les détenus d'Archambault, dans un autre geste peu fréquent, mais lourd de sens, ont choisi le théâtre comme mode d'expression. Du coup, ils ont fait appel à un art qui, peut-être plus que tout autre, en appelle à la collectivité, lance son défi à l'homme-entouré-de-ses-semblables et souhaite le face-à-face entre l'oeuvre et la société.

Collectif dans sa création, collectif dans sa destination, le texte des détenus d'Archambault ne pouvait que valoir des avatars à ses auteurs. Notre univers carcéral s'est si bien habitué, en effet, à considérer tous les échanges entre détenus comme autant de préludes à l'émeute ou à l'évasion qu'on imagine sans peine de quelle méfiance furent entourées les "pratiques" de la troupe de théâtre d'Archambault! En outre, dans un contexte où la prison et la société sont constamment d'accord pour ne rien savoir l'une de l'autre, il fallait bien s'attendre à ce que, tôt ou tard, sous un prétexte ou sous un autre, la diffusion de la pièce soit bloquée. Ce que nous rapporte à ce sujet l'éditeur Victor-Lévy Beaulieu n'étonne donc guère.

Est-ce à dire que l'effort des détenus d'Archambault ait été vain? Pas du tout. Un premier point est acquis: pendant des semaines, des détenus réputés éminemment dangereux ont plaidé leur cause non par la violence, mais par un difficile recours à la création théâtrale. En outre, par l'accent mis sur la dimension collective et par leur appel du pied à notre réaction collective, les détenus ont clairement manifesté qu'ils vivaient à un échange entre eux et la société entière.

La question qu'ils posent — Que coûte et que rapporte l'incarcération? — mérite mieux que le silence.

La Troupe de théâtre d'Archambault, Y a rien là!, VLB éditeur, 1979, 237 p., \$9.95.